Mairie de
LECQUES
30250 Gard

PV
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 juin 2026

La séance débute à 20H00.
Sont présents
Mesdames Bernadette POHER, Michèle BLANCHOT, Jessica BELAKKDAR, Véronique LIENARD, Marie-Sophie COURRIEU, Chantal VERNHET
Messieurs Gilles LION, Jean Philippe DUMAS, Thibault CRESPIN

Excusés avec pouvoir Monsieur Marc DUCHENNE, Rémi MARCUS

1 - : Délibération relative à l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 03 avril - Annexe n° 1

Il est demande aux élus s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 03 avril 2026 qui a été joint à la convocation.

Il est proposé au Conseil Municipal :
- D'approuver le Procès-Verbal du conseil Municipal du 03 avril 2026

Votes pour 11
Abstention 0
Vote(s) contre 0

2 : Délibération relative à la désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit désigner parmi ses membres un secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal

Il est proposé au Conseil Municipal :
- De désigner Michèle BLANCHOT en qualité de secrétaire de séance

Votes pour 11
Abstention 0
Vote(s) contre 0

3 – Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du délégué et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui se déroulera le dimanche 27 septembre 2026.

Le vote a donné le résultat suivant :
- Délégué titulaire : Mr Marc DUCHENNE :11 voix
- Délégués suppléants :
 - Mme Bernadette POHER 11 voix
 - Mme Véronique LIENARD 11 voix
 - Mr Gilles LION 11 voix

Les délégués ont accepté le mandat qui leur a été confié.

Votes pour 11
Abstention 0
Vote(s) contre 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée il est 20h20

Secrétaire

Michèle BLANCHOT

Mr le Maire

Marc DUCHENNE

